Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur	
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées	
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées	
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées	
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées	
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence	
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de couleur (i.e.			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression	
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire	
	Only edition available / Seule édition disponible Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que containes pages blanches significant less d'unes pages blanches significant less d'unes pages blanches significant les d'unes des less d'unes pages blanches significant les d'unes de la containe	
				certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.	
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.			

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, VENDREDI 8 NOVEMBRE 1850.

No. 13.

Extraits des Journaux Français.

VARIETES.

Les carrosses de la Republique et les comptes du Gouvernement Provisoire.

Tout le monde se souvient de l'étonnement avec lequel les bons Parisiens, pen de jours après la révolution de Février, voyaient circuler dans les quatre coins de Paris les voitures de Louis-Philippe attelées de chevaux magnifiques. Le mot de l'énigme vient d'être révélé au public dans une brochure publice hier, par M. Tirel, ex-contrôleur des équipages du roi au moment de la révolution. M. Tirel raconte en ces termes un horrible épisode de cette révolution de Février, si pure nat de la place du Carrousel ne sont pas comde toute espèce d'excès, s'il fant en croire les panégyriques de MM. de Lamartine et au-

" Vers les dix heures (le 24 au matin), le comte de Chabannes (écuyer commandant) prescrivit de suire atteler le voitures de vo- établissement. La requête sut agréée et, yage du roi... Le convoi se composait de douze voitures... La porte cochère de la rue Saint Thomas-du Louvre avait été tenue sermée... A midi, l'ordre arriva du château de faire le nom de "l'assassin!" avancer les voitures...

" A l'instant où le sous-piqueur Hairon montait à cheval pour partir à la tête du convoi, je lui dis qu'il seruit prudent de mettre Convernement provisoire qui se crurent auson carriek bleu pour couvrir la livrée rouge.

"Eh! que voulez-vous qu'on nous fasse à " nous autres, qui ne voulons de mal à per- de Louis-Philippe : " sonne? D'ailleurs vous savez qu'on ne peut " faire le service du roi en bieu. Nous passe-"rons bien, soyez tranquilles."

"On ouvrit la grande porte pour faire sortir les équipages. A peine les deux premières voitures surent-elles dehors, que sorce sut de la renfermer. Une troupe armée accourait en désordre pour s'introduire dans la cour des écuries.

" Le convoi ainsi coupé, nous entendimes bientôt après d'affreuses détonations rétentir de toutes parts, notamment une espèce de feu de peloton qui partait de la place du Carronsel: nul donte qu'il n'eût été dirigé sur les

équipages du roi. "Ce n'était que trop vrai. Une bande de vingt-cinq à trente brigands s'était embusquée derrière l'hôtel de Nantes, à l'entrée de République ou de leurs familles, a été de quala rue de Rohan, et c'était elle qui venait de faire feu sur les voitures.

" Deux chevaux d'attelage restèrent sur le pavé; deux autres furent grièvement blessés. Quant au jeune piqueur, sur lequel le seu de ces forcenés avait été plus particulièrement dirige, son cheval tomba roide mort, crible de douze à quinze balles ; mais, par un mira-

cle providentiel, le cavalier n'avait nullement été atteint. Eperdu, il se dégage, et court vers l'Arcde-Triomphe pour y trouver un refuge. Vain espoir ! un monstre ultére de sang arrive à sa portant son fusil en pleine poitrine. L'infortuné Hairon chancelle et tombe : la balle lui avait fracassé

la clavicule droite et conpe l'artère carotide.

en or de sa victime. Il l'élève en l'air comme dépouilles du malheureux jeune homme, gisant sur le pavé dans une mare de aug. Cet acte de brigandage fut immédiatement accompli par tous avec une dextérité qui montrait assez que ses auteurs n'en étaient pas à leur coup d'essai. Le cadavre ne conserva bientôt plus que la chemise.

".... Après avoir lestement déponillé leur victime, les bandits vinrent aux voitures, qu'ils | niers ? firent rétrograder vers les écuries. Ils trouvèrent la porte de l'hôtel forcée par la multitude, qui avaient mis obstacle à la sortie du convoi. On détela les chevaux en coupant les traits à coups de sabre et à coups de coutean, et on fouilla les coffres des voitures. Les effets de voyage que les gens de la maison y avaient di posés furent impitoyablement pillés, et l'on vola même jusqu'aux fouets des cochers."

On peut juger, d'après ces détails, dont personne ne pourra contester la vérité, du dégré de créance qu'il faut accorder aux hymnes qu'on a chantés en l'honneur des héros immaculés de Février 1848! Et, l'on saura que les détails donnés par M. Tirel sur l'assassiplets. En esset, à peine le cadavre du malheureux Hairon était-il refroidi, que son assassin se présenta au nouveau directeur du Musée, et sollicita, comme récompense de son queur de Louis-Philippe conserva son emploi au Louvre où ses confrères le désignaient sons

Le plus curieux chapitre de l'opuscule de M. Tirel est celui où il raconte l'usurpation du bien d'autrui saite par MM. les membres du torisés à user et à abuser des chevaux et des de 25 fr. par jour. 2,975 fr. voitures qui appartenaient au domaine privé 6 Le citoyen Flocon avait à sa disposi-

" On est généralement très-disposé à blâmer chez les autres les habitudes de bien-être dont on est privé soi-même ; et voilà pourquoi les gens forcés d'aller à pied crient tant contre ceux qui vont en voiture. Mais vienne un changement de fortune, et les plus austères à cet égard se sont trainer sans le moindre souci de leurs précédentes diatribes ; ils ne se font nul scrupule d'éclabousser les pié-

"... On vit en effet les héros de Février, ces républicains aux mœurs simples et si sévères, en théorie bien entendu, se prélasser sans ancune vergogne sur les moelleux conssins des voitures du tyran.

"... Le nombre des voitures affectées au service des membres du gouvernement de la rante et une, savoir : 1 berline, 1 landan de ville, 17 coupés, 10 calèches, 7 briskas, 2 coureurs, 2 wursch, 1 char-à-bancs.

" J'en donne plus loin le contrôle nomina-

" Le nombre des chevaux de selle et d'attelage était de quatre vingt-onze. J'en donne également le contrôle. L'un et l'autre de ces documents sont fidèlement extraits des régistres matricules du service des écuries du roi."

M. Tirel a enregistré, jour par jour, et additionné le montant des sommes que les ver- l'Eure) et Vaulabelle refusèrent de se faire tueux républicains de 1848 auraient dû sol- porter ou voiturer aux frais du tyran. der nour leurs carrosses:

Décomptes individuels.-Carte à payer.

" 10 Le citoyen Ledru-Rollin, avocat " L'assassin s'empare du chapeau galonné disert, tribun fougueux, mais moins ardent pour l'exécution, avait sous ses remises cinq un signe de triomphe, en appelant les compli-ces de son horrible forfait à venir partager les de cérémonie; le Royal, char-à-banc de promenade; la Marquise, caleche de ville, et le Phénix, landau de ville et de campagne.

"Il avait, de plus, vingt-deux chevaux de supplément dans ses écuries ; un piqueur pour Fontainebleau lorsqu'il venait de tirer sur le publique. Seulement, au lieu des initiales gal, sans autre contrescing que celui de la vio- que a considérablement perdu en force. Les

roi); dix cochers, aide-cochers et parlefre-

" Jamais aucun des princes, fils du roi, n'eut un service aussi considérable.

" Voici quelques uns des noms des vingtdeux chevaux de supplément:

" Céladon, Fougueux, Intrépide, Trompeur Rodeur, Obstine, Envieux, Demon, Orageux, Montagnard, Hypocrite, Superhe, etc., etc.

" Le citoyen Ledru-Rollin, a joni de ce matériel pendant les soixante-quinze jours de sa puissance.

"Quatre voitures attelées, à 25 fr. l'une 100 fr. par jour. 7,500 fr.

" Dix-huit chevaux de selle et d'attelage harnachés, à 15 fr. l'un 270 fr. par jour.

Tolal 27,750 fr.

" 2 o Au citoyen Armand Marrast on donna le coupé le Ci-Devant, attelé de Pimpant. "La somme n'est pas très-forte, d'ailleurs: il s'agit de cent dix-neuf journées à

2,975 fr. " 3 o Le citoyen Garnier-Pagès, ancien courtier de savons à Marseille, a en pendant cent dix-neuf jours le coureur l'Omnibas, attele de Gascon-Marscillais, qui, a raison de 25 fr. par jour, font. 2,975 fr.
"4° Le citoyen François Arago s'est ser-2,975 fr.

vi pendant cent dix-neuf jours du coupé l'E-toile, attele de l'Eclair-Foudroyant. Ci, à raison

tion le conpè le Puon, attelé de Chicard-Intrigant, et pour le service habituel de mademe, la calèche la Duchesse, attelée de Calypso-Pomaré. Je ne compterai que la dépense d'une scule voiture, quoique les garnitures intérieures vient été fortement salies et endommagees. Ci, pour cent dix-neuf jours à 25 fr. 2,975 ir·

7°. Le citoyen Isaac Crémieux se servait du briska le Cerbère, attelé de Judas-Grison. Ci, pour cent dix-neuf jours à raison de 2,975 fr.

11°. Le citoyen Carnot s'est servi, pendant cent vingt-six jours, du coupé le Désert, attelé de Midas Pédant. Ci, à 25 fr. par jour.

MM. Marc Caussidière, Recurt, Duclere, Ducoux, Trélat, E. Arago, Tourret, Sobrier avaient aussi des carrosses et les chevaux.

Le citoyen Clément Thomas, célèbre par son fameux mot contre la croix de la Légiond'Honneur: " C'est un hochet de vanité," le citoven Clément Thomas montait deux chevaux sortis des écuries du roi et qui portaient les noms suivants: Hochet et Jaloux! Le contrôleur Tirel se vengenit comme on voit, à à su manière, de la dûre nécessité où il se trouvait de fournir de chevaux et de véhicules les illustres gouvernants de Février dont trois sculement, MM. Lamartine, Dupont (de

La correspondance de Paris, public vrier:

"Je vous parlerai anjourd'hui d'un document que je crois destiné à produire une cer- goussire. aine sensation dans notre monde politique. Il s'agit du rapport annuel de la cour des comptes, rapport que le premier président de cette lière dans la distribution de cette solde destiprendre ses ordres (c'était le nommé Millet, cour remettait entre les mains du roi, et qu'il née à la guerre civile. La moitié peut-être de membres de l'Association des ouvriers allecelui-là même qui arrêta l'assassin Lecomte à remet entre les mains du Président de la Réces 14 millions sortis du trésor sans crédit lémands de Bruxelles, l'Association en Belgi-

L-P., l'exemplaire officiel, relié en maroquin touge de l'Imprimerie nationale, porte anjourd'hui les initiales L.-B. Voilà toute la tre des agents infideles et les dissèrents chefs différence entre l'ancien rapport et le nou-

" Le rapport, qui sera publié dans quelques ours et distribué aux membres de l'Assemblée, concerne les faits de l'année 1848, si féconde, comme vous savez, en irrégularités fi nancières. Le gouvernement de la République, en France, n'a pas été jusqu'ici l'âge d'or de la comptabilité..."

"Je ne m'attacherai qu'aux points prin-

"Et d'abord, parlons d'un fait qui vous touche un peu, vous et les autres monarchies

constitutionnelles du continent. Si vous lisez le rapport, vous y verrez qu'on a trouvé dans les comptes du département de la guerre plusieurs paiements qui se rattachent à l'expédition de Risquons-Tout... De même, sous le tître de secours de route aux réfugiés, le gouvernement provisoire a donné des sommes considérables à des légions de Polonais, d'Allemands, d'Italiens dirigés sur les divers foyers d'insurrection. Les ordonnateurs de ces dépenses ont à peine pris soin d'en déguiser en garde. l'odieuse illégalité. Ainsi on a trouvé dans d'où, et se rendant en Prusse, avec armes et | ges ; il seront juger du reste. bagages, comme une armée de propagande révolutionnaire.

tais demanda un jour, et obtint une avance de 20,000 fr. pour la solde de cette troupe. Sur les disserents soulèvements, avaient été discette somme, 16,000 francs furent employés persés, les relations avaient cessé, la corresen dépenses complètement étrangères à la garde mobile, et ces dépenses sont appuyées, possible. Nous ignorions, en effet, ce qu'épour toute justification, d'une simple note où taient devenues les sociétés, et nos lettres l'on trouve des renseignements tels que ceux- étaient exposées à être interceptées par la po-

"Le 25 Février, donné à des blessés, 600 fr "Le 26, donné à des attroupements 500 "L, pour faire évacuer les Tuileries par les " destructeurs. 1,505

ce qui assurément ne prouve pas qu'il ait jamais en une grande consiance dans sa moralité ni dans sa force. Parmi les dépenses particulières des membres du gouvernement prola Réforme, soit à publier les discours de M. gouvernement révolutionnaire du Palatinat.... Louis Blane sur l'organisation du travail.

"De M. Louis Blanc aux ateliers natiocations funestes, à allumer la baine de l'oul'Indépendance, journal de Bruxelles, ren- vrier contre le patron, à suire déserter les ma- veiller et de nous saire connaître les mesures

"Vaine tentative. Il a été impossible de découvrir les traces d'une comptabilité régu-

lence on de la peur, a été livrée pendant plusieurs mois à une sorte de pillage concerté ende ces cohortes, que le gouvernement provisoire laissait organiser et enrégimenter sous ses yeux, non pas pour le travail, mais pour servir d'auxiliaires à l'exécution du vaste complot ourdi contre la société."

Après avoir jeté les yeux sur ces extraits, es lecteurs comprendront, pourquoi certains hommes en haut et en bas, se précipitent avec tant d'ardeur dans les révolutions. Ce n'est pas seulement pour assouvir leur haine contre les rois qu'ils renversent les trônes!

AURELIEN DE COURSON.

La Propagande Revolutiinnaire.

Le Journal de Bruxelles, dit l'Ami de la Religion de Paris, public un document bien bien sait pour attirer l'attention des amis de l'ordre, en leur montrant avec quelle persévérance les ennemis de la société se relèvent sans cesse après leurs défaites, ennemis 1mplacables et contre lesquels il faut être toujours

C'est une circulaire d'un comtre central. les comptes du ministère de l'intérieur des de l'association révolutionnaire. On y prefrais d'équipement, de nourriture et de trans- sente un rapport sur l'état de l'association. port de cinq cents Polonais sortis, on ne sait Nous n'en pouvous citer que quelques passa-

"Les défailes du parti révolutionnaire pendant l'été dernier en avaient pour un moment "... Peu de temps après Février, M. de Cour- dissous presque complétement l'organisation. Ses membres les plus actifs, impliqués dans pondance était devenue momentanément imétaient exposées à être interceptées par la police. En conséquence, le Comité central avait été, vers la fin de l'année dernière, condamné à l'inactivité la plus complète.....

"En Suisse, au commencement de cette annéc, plusieurs réfugiés plus ou moins connus. "Le général Courtais, comme on voit. avait pour avoir pris part aux dissérentes insurrecaussi sa police particulière. De tous les gou-vernements, celui de 1848 est bien certaine- de coopérer, au moment opportun, au renverment celui qui a le plus usé de la police. Il sement des gouvernemens existants et de tenir a passé son temps à se surveiller lui-même, prêts des hommes qui se chargeraient de diriger le mouvement et même de l'organiser. Cette affiliation n'avait pas un caractère de parti prononcé, car les éléments bariolés dont elle était compesée ne le permettaient pas. visoire, la cour des comptes signale des frais C'étaient des hommes de toutes les fractions de réparation aux voitures de l'ancienne liste du parti révolutionnaire, des communistes les civile dont ces Messieurs s'étaient emparés. plus déterminés, d'anciens membres de l'As-Elle signale également des sommes assez con- sociation, même de timides démocrates de pesidérables employées, soit à soutenir le journal tite bourgeoisie, et des ci-devant membres du

"Le comité pouvait d'autant moins voir dans cette Société un danger pour l'Associanaux, la transaction est naturelle. Qui, en tion que dans le comité central de la première esset, plus que lui a contribué, par ses prédi- se trouve un membre de l'Association qui a toute notre confiance et qui est chargé forme an sujet des comptes du gouvernement | nufactures et les usines et à précipiter la mul- | et les plans de ces gens, en tant qu'ils blessent provisoire, quelque détails qu'on lira avec in- titude dans ce camp de l'émente et de l'insu- l'Association. Il a, en outre, envoyé un émistérêt après ceux qui viennent d'être publiés rection qu'on a appelé les ateliers nationaux? saire en Suisse, à l'effet d'attirer toutes les par M. Tirel sur nos révolutionnaires de Fé-La cour des comptes a dû rechercher les justi- forces utiles et de se concerter avec les memfications sur pièces comptables, de l'emploi bres susdits pour organiser l'Association en de quatorze millions qui ont été versés dans ce Suisse. Les communications reçues de la reposent entièrement sur les documents authen-

En général, depuis la révolution de Février et depuis l'expulsion de la plupart des

FORETTEEN.

ANDRE LE VOYAGEUR.

(Suite.)

O mes amis! disait-il un jour, à ceux dont les paroles exprimaient le mécontentement existence ne peut être calme comme la surface de cette mer qui se balance lentement: prevenir par une prudente manœuvre les malheurs qu'ils causeraient. Ces regrets qui vous agitent quelquefois plus vivement que les autres hommes, pacce que vous avez presque tonjours à desirer ce qu'ils ont sans cesse en leur possession, il faut diminuer leur pouvoir: la résignation pour vous, est une vertu a ses orages, et vous les ignorez. Rassem-

on de ses consolations. Monsieur, vous nous avez dit que l'on pouvait prévenir les malheurs qui menacent notre vie par une conduite pru- role: Vous le voyez, André, ce matin les flots dente ou par la résignation; et que direz-vous étaient irrités, et maintenant ils s'apaisent. de l'ilée qu'on rend les autres heureux. Dans me disais-je. Tont d'êtres pouvaient m'aidonc à ceux qui sont entraînés par un irrésistible penchant, ou plutôt par leurs chagrins, à sicz-vous, que l'orage se calmerait; il en est sir une compagne; dans l'âge mûr, il nous ensuivre une carrière qui ne leur donne que des de même partout dans la nature. Un scul toure de nos enfants. Croyez-moi, André, le de l'affection, je n'ai trouvé que de l'indiffétourments? Car il y en a, ajoutai-je en soupiinstant sépare le temps du repos de celui de bonheur n'est point si difficile à trouver. Je rence. Je veux changer, il en est temps enrant, qui n'ont jamais pu trouver la tranquil- l'agitation. Heureux celui qui a déjà éproulité, et qui cependant auraient su en jouir. O vé des tempêtes, car il y en a bien peu qui mon cher André! me répondit-il, le premier et dont le regard peignait le chagrin, notre | élément du bonheur manque en apparence à ceux-là; mais la Providence ne l'a cependant refusé à personne; il ne s'agit que de paisibles! demain pent-être il y nura une tempête; et jeter un regard autour de soi pour trouver la qui sait si les orages ne se succéderont point? résignation. Vous avez vu le noir montrer Nous ne pouvous les éviter; mais on peut de la guieté jusque dans l'esclavage, qui ôte tous les biens de la vie, et vous ne pouvez sup porter quelquefois un ordre qui doit vous garantir de la mort, vous avez vu le sauvage ceux qui nous avaient accompagnés, presque J'ai vu l'Indien, exposé aux seux d'un soleil expirant de besoin sur des rivages stériles, et vous dédaignez l'abondance de l'Europe; vous avez entendu parler des dissensions cruelles qui regnent dans presque tous les pays, qui apporte avec elle ses consolations. J'en et vous ne savez point jouir de la tranquillité ai counu pour qui c'était un devoir. Le monde qu'on peut goûter loin des hommes; vous m'avez entendu gémir sur l'intolérance qui cause bles dans un faible espace, vous pouvez vous tant de maux, et vous ne savez point apprécier secourir; le danger vous unit, si ce n'est l'a cette intelligence qui regne parmi des êtres les nières de vivre la différence qui se trouve savaient rien désirer, et le seul mot qu'ils rémitié. Il y en a d'assez malheureux sur la de remarquer leurs désauts. Cependant, mon entre l'absence de la peine et la joie sincère. pétaient, c'était le doux nom de patrie. Quand se plaindre, je leur montrerais les véritables Ces paroles m'avaient frappé. Le soir j'al- inconvenients de notre vie, et je les engagecouter ceux qui avaient besoin de ses conseils que vous n'avez point.

bon vieillard, et ce fut ainsi qu'il reprit la pa-Vous ne pouviez point prevoir ce matin, di- la jeunesse, cet espoir nous entraîne à choivoguent toujours sur une mer calme! André, d'un retour desiré. vous n'êtes qu'au milieu du voyage; il est si doux d'entrer au port poussé par des vents

lai le trouver; car jamais il ne refusait d'écouter ceux qui avaient besoin de ses conseils
que vous n'avez point.

lai le trouver; car jamais il ne refusait d'érais à être heureux du bien qui leur reste, et n'y trouvez jamais le contentement; et qu'adésir avait été d'abord de satisfaire une vaine fallu si longtemps à la mort. Oui, je les vois,
couter ceux qui avaient besoin de ses conseils
que vous n'avez point.

Le lendemain, j'allai visiter encore notre paix, qui est presque le bonheur? Il faut ce- traîné: la passion des voyages avait surmonté veux vous conduire dans mon modeste asile; core; et d'ailleurs ne puis je plus aimer? vous en verrez l'image, car rien n'égale la joie

Tout ce que ce digne vieillard me disait adoucissait sans doute mes pensées; mais, quand j'étais seul, elles étaient encore bien Je lui répondis : il y en a qui font naufrage amères. Pourquoi, me disais-je un jour, après bien des tempêtes. O mon che: André! l'homme que la Providence a le plus favorise reprit-il, c'est que rien n'a pu les instruire. par le climat et par l'industrie est-il celui qui Vers le milieu de la vie il reste aux hommes s'exile sans cesse de sa patric? heureux hadeux manières de terminer le voyage; car bitants de l'Europe, ne savez-vous rien aimer? toujours nous abandonnent: fatigué de ce que dévorant, dédaigner nos fraiches vallées ; j'ai l'on a vu, on peu chercher un asile dans la so- vu l'Américain demandant aux forêts de quoi litude, et garder le silence sur ce qu'on a senti. | soutenir sa pénible existence, et n'ambitionnant L'existence est tranquille, mais elle est sans point un seul justant l'abondance de nos camdonceur. Si l'on se laisse aller au vœu de la pagnes ; j'ai entendu les sauvages du Nord nature, tout s'embellit; mais la joie n'est point soupirer après leurs montagnes de glace, l'Asans agitation : il reste encore bien des emo- rabe preferer ses déserts aux champs de l'Ations à éprouver. Il y a entre ces deux ma- sie : loin des lieux qui les virent naître, ils no choisir promptement. Vous regrettez de ce l'espoir de rendre plus heureuses leurs familqu'en rentrant dans le fond de votre ame, vous les qui les avaient fait voyager. Pour moi, mon

pendant bien pen d'efforts pour y arriver. La les autres passions. J'ai tant voulu connaître mer, qu'un seul être depuis mon départ ne Je disais ces mots, lorsqu'un matelot cria:

Terre !... Terre ! quand il s'agit des autres pays, répliqua un jeune voyageur, dis-nous que c'est la France. Mais l'émotion qu'il éprouvait, je l'avais eue tant de sois, qu'alors mon cœur ne parla point, et que mes yeux se tournérent tristement vers l'horison. Non dis-je non, je ne sais plus aimer:

J'arrivai enfin au bout de six aus ; et, cette fois, il me sembla que je ne pouvais être trompe par le sort : je m'étais attendu à tout ce que réserve le temps, à tout ce que prépare la vicillesse. Si je songenis à mon père, des larmes baignaient mon visage; je me rappelais, en fremissant, mon premier retour ; mais, monsieur, comment ma pensée aurait-elle été au-devant d'autres malheurs ? Devais-je craindre pour ceux que la jennesse rapprochait de moi ? Etait-ce parce qu'il existait quelque bonté sur la terre que j'aurais dû frémir en entre l'absence de la peine et la joie sincère. pétaient, c'était le doux nom de patrie. Quand débarquant sur ces rivages ? et six années terre pour que tout, le monde soit étranger à cher fils, si j'en entendais d'autres que vous Malheur à celui qui se mépreud! Il faut ils n'étaient point soumis à l'esclavage, c'était écoulées pour moi dans les périls devaientelles moter tout espoir pour ceux qui ne quittaient point leur chaumière? Il n'avait pas

règlements de police existants ne lui ont pas permis de se relever. Neanmoins s'est maintenue continuellement à Bruxelles une commune (club) qui existe encore aujourd'hui et qui fait preuve d'une grande activité et d'une énergie pen commune....."

L'association est complètement organisée

en Allemagne

" Où il y a des sociétés de paysans et d'onvriers agricoles, les membres de l'association ont réussi à obtenir sur elles une influer ce directe et à les mettre, an moins en partie. tout à fait à sa disposition. Le comité central avertit toutes les communes, et tous les membres de l'Association qu'il faut viser à cette influence sur toutes les réunions d'ouvriers, de journaliers et de gymnastiques, etc.; ce point est de la plus haute importance.

"De l'état des localités dépendra si les hemmes décidement révolu ionnaires penvent être directement reçus dans l'Association.

" Où cela ne peut pas se faire, il faut former des gens qui sont révolutionnairement utiles et surs, mais qui ne comprennent pas encore les conséquences communistiques du mouvement actuel, une seconde classe de membres de l'Association. Cette seconde classe, à laquelle il faut présenter l'union comme seulement locale ou provinciale, doit rester continuellement sons la direction des membres et des autorité de l'Association.

" On va renoner de la Suisse les relations avec les ouvriers allemands à Besançon et dans les autres localités du Jura.

" A Paris, le membre de l'Association qui, iusqu'à présent, a été à la tête de la commune en cette ville, nommé Ewerbeck, a fait connaître qu'il se retirait de l'Association. Il pense qu'il pourra lui rendre plus de services en se livrant exclusivement à la littérature. Les relations sont donc momentanement interrompues et doivent être renonées avec d'autant plus de circonspection que les Parisiens y ont admis un nombre de gens qui ne conviennent pullement et qui, même auparavant, ont été en hostilité directe avec l'Association.

" Le cercle de Londres est le plus important de toute l'Association. Il s'est surtout distingué en supportant presqu'à lui seul depuis plusieurs années les frais de l'Association. surtout les dépenses qu'ont entrainées les voyages des amissaires...

" Le comité central est, par quelques membres délégués ad hoc, en relation avec le parti révolutionnaire des Français, des Anglais et des Hongrois. Quant aux révolutionnaires français, le parti profétaire proprement dit, dont Blanqui est le chef, s'est surtout joint à nons. Les délégnés de la société secrète de Bianqui sout en correspondance régulière et officielle avec les delegnés de l'Association auxquels ils ont confié le soin de quelques travaux préparatoires pour la prochaine revolation française. Le chef du parti révolutionnaire des chartistes est également en relation régulière et intime avec les délégnés du comith central. Leurs journaux sout à notre disposition...

" Le comité central est en relation avec le parti le plus avancé de l'émigration hongroise. Ce parti est important, contenant un grand nombre de militaires distingués, qui seront à la disposition de l'Association lors d'une révolution."

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 8 NOVEMBRE 1850.

2de Lecture de M. Brownson.

Le Savant Lectureur, résumant ce qu'il que et qu'il n'attaquait plus le catholicisme rait ses attaques de ses rapports avec la Civili-

Salut Eternel. Mais que considéré au point de vue de la Civilisation et comme moyen de promonvoir la prospérité temporelle des nations et leur bien-être terrestre, il est tout-àfait inférieur au Protestantisme .- Du fait seul que les l'rotestants se placent aujourd'hui sur un tel terrain, résulte la preuve que leur manière de voir est celle des Juifs charnels. Car ils ne peuvent assumer une semblable position pour combattre l'Eglise, qu'en admettant en principe, avec l'ancien Judaisme charnel, que la mission du Messie avait pour but d'établir un royaume tout terrestre. Mais, des chrétiens ne peuvent conséquemment, adopter des principes qui conduisirent les Juiss à crucitier notre Seigneur entre deux volenrs. Partant delà. M. Brownson proteste contre la tentative même d'élever des objections qui n'ont ni force ni à propos, vû la fausseté des notions sur lesquelles elles sont basées. Le Christianisme a été institué comme Religion. Les récompenses qu'il étale, les biens qu'il promet, ne doivent être possedés que dans la vie future. Par consequent, le catholicisme fût-il moins favorable que le Protestantisme à la prospérite matérielle, cela n'infirmerait pas sa vérité, comme religion.

Néanmoins, M. Brownson consentait volontiers à attaquer les Protestants sur le terrain où ils se sont eux-mêmes placés; il se faisait fort de prouver que le Catholicisme, bien compris, était dépositaire de promesses qui concerneut non seulement la présente, mais aussi la vie suture. En amant que la prospérité terrestre dépend de la Civilisation, elle dépend do Catholicisme. Carla Civilisation est l'œuvre du Catholicisme, et les hommines tendent vers la Barbarie dans la même proportion qu'ils s'éloignent de ses maximes et de ses enseignements. Dans la présente Lecture, il va prouver, a priori, qu'il en doit être ainsi. Dans les deux Lectures subséquentes, il fera voir par l'Ilistoire qu'il en est vraiment ainsi.

La Civilisation est le contraire de la Barbarie, et la Barbarie a son siège dans la partie inférieure ou dans la nature animale de l'homme. Son essence consiste dans le domaine de la chair, de nos appétits, de nos penchants naturels, de nos passions sur la raison et la volonte. L'homme n'est pas pur esprit; il n'est pas non plus pure matière; mais il est le résultat de l'union de l'âme et du corps. Par son âme il est en rapport avec le monde spirituel, et par son corps il communique avec le monde matériel. Il n'existe à son état normal que lorsque son corps est soumis à son àme, ses appetits sensuels et ses passions à son intelligence, et sa volonté à celle de Dien. C'est dans cet état que l'homme sut originairement crée, et qu'il fut maintenn par la grâce divine. Mais par la chûte d'Adam, l'homme a perdu la grâce. Prive de ce secours surnaunrel, il a été réduit à un état où sa nature animale ne reconnaissait plus le domaine de sa raison, ni sa raison le domaine de Dieu. L'homme individuellement fut donc en proje à l'anarchie et à la confusion. La société qui se compose de la rénnion des individus fut conséquemment insectée du même désordre. Telle est l'origine, tel est le caractère de la Barbarie. Elle doit son origine au péché, et elle consiste dans le domaine de la nature infime on animale de l'homme sur sa raison et sa volonté.

La Civilisation qui est l'opposé de la Barbarie, consiste précisément dans le rétablissement et le maintien de l'homme à son état normal, perdu par le péché. La Civilisation est l'état normal, la Barbarie est l'état anormal; et de même que la Barbarie consiste dans la suprématie de la passion, ainsi la Civilisation consiste dans la suprématie de la raison. La raison, en outre, doit être soumise à Dieu, et plier sous l'empire de la loi. Dieu est notre premier principe et notre dernière fin. Comme tel il a le droit de nous imposer avait développé dans sa 1re Lecture, dit qu'il | le jong de sa loi. Etant notre fin. il exige que avait fait voir que le Protestantisme, dans sa nous vivions pour lui.-Notre état normal guerre contre l'Eglise, avait changé sa tacti- consiste donc à vivre pour Dieu considére comme notre dernière fin .- Ce n'est douc pas asprécisément comme Religion, mais qu'il ti- sez que la nature inférieure de l'homme soit associtie à sa nature supérieure; il faut ensation. Les Protestants conviennent que le core que sa nature supérieure elle-même soit Catholicisme est bon comme religion et qu'il soumise à Dieu-La Civilisation est donc un suffit à ceux dont le but est de s'assurer leur fuit de l'ordre moral ou spirituel, et elle ne git bec, lui avaient été très-savorables.

pas dans l'ordre matériel, comme on le suppose communément.

Ce point a été longuement développe par M. Brownson. Le savant Monsieur a fait voir que la grande méprise de notre siècle consiste à confondre la Civilisation avec le simple développement de l'industrie; et à regarder les filatures de coton, les vaisseaux à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes électriques, comme des démonstrations du progrès de la Civilisation. Une nation peut exceller dans l'industrie et la richesse matérielle, et cependant ne pas exceller en civilisation. Les annales de l'antiquité nous en fournissent l'exemple. Les anciens payens surpassaient les Juiss sous ces rapports, et cependant ils ne leur étaient pas supérieurs en Civilisation. De même, anjourd'hui, la Grande-Bretagne et les Etals-Unis surpassent l'Italie moderne sous le rapport des entreprises industrielles; mais il est bien loin de suivre dela que ces pays lui soient supérieurs en Civilisation.

La Barbarie consistant dans la domination et la prépondérance des passions, prend son origine dans le peché, et, par consequent dans les individus: elle vient donc du dedans, et non pas du dehors, comme le révent les Socialistes. Il suit delà cette conséquence stricte et immédiate qu'elle ne peut être domptée et que la Civilisation ne peut être développée qu'à l'aide de la religion, qui scule rend l'hom: me capable de brider ses passions, de se renoncer lui-même, et enfin de sommettre son. intelligence et sa volonté à la loi de Dieu. Ce n'est qu'en devenant vraiment religieux que l'individu échappe à la Barbarie, et ce n'est qu'en antant que les individus sont arrachés à la Barbarie que la Société elle-même est civi lisée. Donc la civilisation ne peut originer sans la vraie religion.

Mais, comme la chair vit toujours dans l'individu, tant qu'il est sur cette terre ; comme chaque, jusqu'à ce qu'il ait jeté sa deponille mortelle, porte dans son sein la semence de la Barbarie, toujours prête à pousser ses racines et à produire ses fruits, il est clair que la Civilisation ne peut se maintenir que par la présence et l'action constante de la religion à laquelle elle doit son origine, Aussi, avant la venu du Sauveur, les peuples se rapprochèrent d'antant plus de la Barbarie qu'ils s'éloignérent d'avantage de la révélation primitivement faite à nos premiers parents.

La raison de ceci est évidente, si l'on réfléchit à ce fait que, quand nous sommes abandonnés aux seules ressources de la nature, la passion est toujours sûre d'avoir la prépondérance. Dans l'état dégradé où nous sommes tombés, le mal l'emporte naturellement sur le bien, et le bien ne pent l'emporter sur le mal que par l'action et l'intervention surnaturelle de Dieu, et cette action et cette intervention s'exercent par le moyen de la religion. Il s'en suit que l'Eglise catholique qui est la depositaire de toutes les vraies croyances religieuses, révélées à l'homme depuis le bercenn du genre ha nain, est absolument nécessaire, non pas uniquement pour créer, mais pour conserver la civilisation.

M. Brownson a donné, aux jours marqués, ses 3e et 4e Lectures. Nons en offri rons l'analyse dans nos numéros de la semaine prochaine. Hier soir, le savant Mousieur annonça à son auditoire que, cédant à de pressantes sollicitations, il donnerait une 4e Lecture mardi prochain. Des applaudi-sements longtemps prolongé; acqueillirent ce te bonne nouvelle. M. Brownson doit parler sur la Littérature Populaire.

Le Rév. M. Pinsoneault est de retour depuis hier, de Toronto où il était allé il y a quelques semaines, à la suite de Mgr. de Churbonnel.

On lit dans le Canadien :

M. le grand-vicaire BAILLARGEON, le 7 octobre (dute de sa dernière lettre), étuit de recour de Naples depuis le 23 septembre. Ce voyage n'avait pas amélioré sa santé, mais un travail

testant de Toronto, est de retour de son voyage en Angleterre. On dit qu'il a obtenu environ £16,000 pour l'uider à ériger une Université à Toronto.

Il est infiniment regrettable d'apprendre que des dommages considérables l'ont étécausés à l'établissement d'un distilateur de St. Hyacinthe, par quelques partisans outrés et bien mal avisés de la tempérance. Les voies de fait ne sont pas dignes de citoyens qui se respectent. Nous consentons à croire que ces avocats de la tempérance ont pu regarder certains procedes comme injurieux; mais dans cette supposition même, ils cussent infiniment mieux servi leur cause en se tenant invariablement dans les limites de la légalité.

L'acte de destruction qui vient de se commettre à St. Hyacinthe rappelle douloureusement(il en est une contrefaçon) les actesde ces hommes sans morale et sans principes qui ont incendié la maison du Parlement, et exercé un si hideux vandalisme à Montréal, en 1849.

P.O. Démaray, écr., vient d'être admis à la profession l'Avocat.

Les lecteurs verront par nos annonces que H. L. Langevin, Ecr., dont non- annonçames, il y a quelques semaines, l'admission la pratique du Barreau, se décide à exercer la profession à Montreal. Nous sonhaitons à ce Monsieur succès et nombreuse clientèle.

Le Pilot annonce que M. J. G. Barthe a été lémis de sou office de Greffier de la Cour d'Appel.

CANAL DE CORNWALL.-On espère que les ravaux considérables qu'a nécessités l'accilent récent arrivé à la chaussée de ce canal seront terminés vers le 14 du courant. Quatre cents hommes et cent chevaux sont employés à ces travaux jour et muit.

L'Esclavage aux Etats-Unis.

On s'épuiserait vainement en conjectures sur la grandeur des résultats que pent entraîner pour l'avenir des Etats-Unis l'irritation générale produite par la loi récente sur les esclaves fugitifs an sein de la nation américaine. Mais l'effervescence populaire dans les états du nord aussi bien que dans ceux du sud, continne de se manifester à l'unisson des philippiques des journaux qui, dans des sens opposés, prennent respectivement part et à ce conflit et aux perturbations sociales qu'il amène.

La loi dont nons nous occupons est ce même bill de compromis qui, comme l'indique assez ce titre, avait pour but la pacification des partis et le ralliement des opinions à un noplan'ssement des difficultés longtems suscitées par l'épinense question de l'esclavage. Malheureusement ce plan est encore loin de sa réalisation.

L'une des conséquences immédiates de la milles en étendue. En outre, l'Etat de Non-Etats de l'Union, sans application à leur égard mant, pourmient être employés au rachat des du proviso Wilmot qui les cût mis en droit de nègres esclaves. (1) permettre l'esclavage on de le proscrire dans le sol qu'elle embrasse. Mais, à cette concession du Sud en faveur du Nord, ce dernier y des escluves fugitifs que l'en peut regurder comme un warrant général émané au nom de la nation pour l'arrestation de tout homme assidu, dit-il, et un régime sévère, qui ressem- coupable de n'être pas de même couleur que qui remet en vigueur les lois précédentes pour and expenditures. (N. de l'Auteur.) blait beaucoup à son ancien régime de Qué- nous, sur n'importe quel point de l'Union ; loi

Le Tr. Rev. Dr. Strachan, Evêque Pro- la capture des fugitifs; oblige les fonctionnaires de l'autorité fédérale de les appréhender et de les réintégrer dans le domaine de leurs maitres ; retribue ces officiers pour leur vigilance à s'acquitter de ce devoir; et met en péril la liberté de tout résident des Etats-Unis asez mathenreux pour avoir hérité de la coulear qui rend esclave.

Jugée au point de vue de cet inaltérable sentiment qui parle un cour de tous les hommes pour leur faire envisager les peuples de tous les climats comme les membres d'une seule et même grande famille, la loi sur les esclaves fugitifs semble à bon droit considérée comme imprimant une tache à la nation libre et civilisée qui y a en recours. On pent s'étonner avec fondement que dans un tems ou l'Angleterre, liguée avec le Brésil et l'Espagne pour l'abolition définitive de la traite des noirs sur toute la surface du globe, adopte d'énergiques mesures pour assurer ce bienfait à l'humanité, il puisse exister dans une république, qui se proclume elle-même le modèle des libertes populaires et vent y convier les peuples, une perpetuelle servitude au préjudice de quelques milliers d'hommes que le fameux Acte d'Indépendance n'a cependant pas retranchés du catalogue des humains,qu'elle n'a pas exceptés des droits à la justice commune. Il faut l'avouer cependant, l'abolition de 'esclavage est et demeure un difficile problême à resondre: si, d'un côte, l'humanité, la raison et la justice élèvent leur voix puissante, de l'autre, mille obstacles dans l'exécution des moyens, mille inconvénients dans leurs conséquences, se présentent à l'esprit, et le jetteraient dans la perplexité fors même qu'une difficulté très sérieuse pourmit être facilement vaincue, nous voulous dire la résistance des citoyens du Sud à l'acte de l'émancipation. Ecoutous quelques-unes des objections qu'oppose un publiciste éminent, Gustave de Beaumont, à la possibilité politique d'un affranchissement des esclaves de l'Union :

" Supposez, dit-il, le principe de l'abolition admis, quel sera le moyen d'exécution?

Tei deux systèmes se présentent : affranchir dès à présent tous les eschives; on bien abolir seulement en principe l'esclavage, et déclarer libres les enfants à naître des nègres. Dans le premier cas, l'esclavage disparait aussitôt, et, le jour où la loi est rendue, il n'y a plus dans la société américaine que des hommes libres. Dans le second, le présent est conservé ; ceux qui sont e-claves restent tels; l'avenir seul est atteint; on travaille pour les générations snivantes.

Ces deux systèmes, assez simples l'un et l'antre dans leur théorie, rencontreut dans l'exécution des difficultés qui leur sont com-

D'abord, pour déclarer libres les esclaves ou leurs descendants, l'équité exige que le gouvernement en paie le prix à leurs possesseurs : l'indemnité est la première condition de l'affranchissement, phisque l'esclave est la propriété du maitre.

Maintenant, comment opérer ce rachat? Le gouvernement américain se trouve, diton, pour l'effectuer, dans la situation la plus favorable; car la dette publique des Etats-Unis est éteinte : or, les revenus du gouvernement fédéral sont annuellement de cent einquante-neuf millions de francs. Sur cette loi dont il s'agit est l'addition à l'état de Texas somme, soixante-quatorze millions sont absord'une portion de territoire à escluves de 25,000 bés par les dépenses de l'udministration sedérale; restent done quatre-vingt-cunq millions veau-Mexique et le territoire PUtah, qui en qui, précédemment, étaient consacrés à l'exest voisin, ont été, grâce à elle, admis comme tinction de la dette publique, et qui mainte-

"J'ai sonvent entendu proposer ce moyen leurs propres limites. Les abolitionistes, de pour parvenir à l'affranchiss ment général; leur côté, y ont gagné l'adjonction de la Ca- mais ici combien d'obstacles se présentent! lifornie comme état de la république; et l'on D'abord le point de départ est vicieux; en cfsait que la Californie s'est formellement pro- set, les Etats-Unis n'ont, il est vrai, plus de noncée contre l'introduction de l'eschvage sur dette publique à payer; mais, en même temps qu'ils se sont libérés. ils ont réduit considérablement l'impôt qui était la source de leurs a-t-il gagne, et qu'en est il résulté !-La loi revenus. Il est donc inexact de dire que la gouvernement fédéral reçoive annuellement quatre-vingt-cinq millions, qu'il pourrait appliquer au rachat des nègres.

"Mais supposons qu'en effet cette somme

laissiez-vous point mourir?

et votre chaumière me fut ouverte. Vous ils tourneraient encore un regard vers ce seévitiez de me parler de Marie; mais, sans le jour de tranquillité. vouloir, combien vous redoubliez ma peine en point mérité!

Je n'oublierai jamais que c'était au temps où vous veniez de marier votre fils: votre vénérable père lui parlait, et votre famille heureuse nous entourait en prétant une oreille atdes chagrins, sa voix les éloignerait; quand près de la nôtre. nous sommes heureux, et qu'il parle, notre

bonheur augmente. O mon fils! dit le vieillard, le chagrin hale nous rend plus leger le fardeau qui pèse-Bremment du bien, il n'est jamais mieux senti oublié.

ic les entends, ces chants lugubres : ce n'était que quand il descend chez toute une famille. pourtant qu'un souvenir. Depuis deux ans, Pierre, continua-t-il en s'adressont au jeune on venait prier en se lieu... Quand je vis sur homme, tu viens de doubler ton existence. Les cette bruyère passer lentement ses parents et tiens te donnérent une part de leur bonheur; ses amis, je pensai à son vieux père, et je pri- il fandra rendre les tiens heureux. O mon ni-moi-même; il avait été peut-être injuste, enfant ! l'école du bien est sous ce chaume, ie priai! Vous vous le rappelez sans doute, près de ce vieux foyer. Tu n'y as pas enten-Incques ; je m'approchai de vous, qui suiviez du un soupir qui ne fût partagé, une larme mais un soir que ses souffrances augmentaient, aussi ses amis.... O Marie! il y a des choses | n'a point coulé qu'une main amie n'ait pris qu'on a ressenties, et que l'on ne peut dire. soin de l'essuyer, et ces pleurs, jamais l'orgueil Vous savez ce que j'eprouvais pendant que ne les a fait répandre; c'est que le cour était vous parliez... O Jacques! pourquoi ne me brisé par la perte d'un fils ou d'une mère : alors même qu'on les plensait, on emportait Hélas! vous étiez rempli de pitié pour moi, l'idée qu'avant de goûter un bonheur éternel.

Mais combien plus souvent n'as-tu pas enm'offrant la vue de ce bonheur que je n'evais tendu notre joie éclater seulement parce que nous étions réunis ? Combien le fois ne l'as-tu pas vue augmenter quand un convive ami se rennissait à la famille ? Ces setes-la se sont renouvelées tous les jours de la vie; c'est bien rarement que les pleurs les ont redoublées. tentive : André, me dites vous en me prenant | O mon ensant ! ce bonheur vient de ce que la main, écoutez-le. Pour nous, l'entendre, nous n'avons point quitté notre chaumière ; et c'est le plus grand des biens : il nous avions il augmentera, parce que ta chaumiero sera

Emu par ce spectacle, je voulus encore goûter un instant de bonheur. J'allui voir ma sænr, j'embrassai mon vieux père; j'eshite rarement cette cabane, parce que chacun sayai de leur cacher ce qui se passait dans mon cœur; j'osai les interroger sur Marie. rait sur tous les autres. Le mal qui se parta- Ils prirent ma résignation pour de la tranquilge est déjà bien diminné; il en est tout dif- lue; ils ne me cachèrent rien, et je n'ai rien

Quand elle vit sa fin prochaine, elle envoya prier ma sœur de venir la voir; et, quoique ma sœur sentit elle-même que sa santé s'affaiblissait, elle entreprit ce voyage pour consoler cette ancienne compagne de son ensance. Marie ne lui fit point le récit de ses maux, car elle ne savait jamais affiger; elle lui parla ainsi:

Ma bonne Elisabeth, je ne désire point de mourir comme on le croit ici; car notre cœur est bien faible, et la vic, avec ses chagrins, apporte avec elle un baume c'est l'espoir On croit tonjours que les temps heureux que l'on a passés peuvent revenir; c'est la folie de ceux qui ont aime ... Un seul instant de leurs anciennes joies leur feraient onblier leurs chagrins; ils ne peuvent imaginer que tout/a change, hormis une seule idee du fond de leur funeste plaisir, j'eus le courage de cacher ce cœur, et que cette idée les trompera toujours... Votre frère, puisque je ne puis m'empêcher d'en parler, votre frère ne revient point ; et moi, qui n'ai jamais quitté ces lieux, il me Sa douleur est vive, mais elle peut s'apaiser'; faut songer à un départ qui n'a point de retour.... Dites-lui done, oh ledites à lui seul, solations. Je renfermai tout au dédans de que j'ai été visiter le verger de votre ferme; qu'il est bien triste maintenant, et que rependant il m'a rappelé notre enfance. Em present

Quelques jours auprès, le mal augmenta'; ma l'objet de leurs conversations : il y a des enfin Jacques le rompit. choses que le cœur éprouve et qui se com-

point ce courage, quoique souvent il soit sa- et souvent j'ai pensé à vous. A l'heure où je lutaire. Jamais mon nom n'était prononcé: voulut contempler la mer, et ses regards suivirent encore les voiles qui paraissaient dans e lointain. Encore un jour, dit-elle, et peutêtre que ces bâtiments entreront dans le port... peut-être !... Elisabeth, un jour seulement !... La unit vint : pour elle il n'y eut plus de jour.

Oh! ma sœur m'a dit encore d'aurres paroles, mais elles se mélèrent aux prières d'un ange; moi, je ne sanrais les répéter.

Ma sour m'a dit qu'elle osa aller la voir quand la vie eut cessé, et que, sur son visage, une lueur d'espérance, plus donce que celle de la terre, se mélait aux traces de la douleur... Ce triste récit, combien de fois me le suis-je répéter ! Ses dernières paroles, j'aurais, voulu sans cesse les entendre; et, pour goûter un qui se passait au fond de mon cœur. Pallais interroger ses unis, ses vielix parents . Henreux celui qui ne doit point se contraindre! plus elle est légitime, plus elle trouve de conmoi; le ser entra lentement, et me sit une plaie que rien ne peut guerir !...

Tei Andre s'arrêta... ses regards senls par- donner. lerent. Ses compagnons n'osaient l'interroger; sœur resta auprès d'elle; mais je n'étais plus il gardérent longtemps un profond silence;

M. Andre, hi dit-il, je ne suis qu'un pauvre prennent malgre le silence; en parler, c'est berger, et mes conseils ne sont pas toujours

quitte la bruyère, je vous vois marchant de ce Mais le cinquieme jour, vers le soir, Marie côté. Que va-t-il chercher là? me dis-je; pourquoi se plaît-il dans sa tristesse? et pourquoi n'essaic-t-il point de la dissiper? Ma vicille mère est morte, ma femme l'a suivic; je n'ose entrer dans ce cimetière, et lui, il ne le quitte jamais. Il ne faut pas augmenter sa peine, M. André. Les voyages vous ont été malheureux; mais maintenant ils vous consolomient, si vous m'écontiez : votre chagrin pourmit se guérir.

Il a raison, continua M. de Li, qui, pendant ce recit, avait plus d'une fois senti ses yeux humides de larmes; il a raison. Voyagez ou venez parmi nous, M. Andre, vons trouverez des amis; mais fuyez ces lieux, où vous consume le chagrin.

Mon Dien! mon Dien! dit le marin, il n'y i pas'que de la douleur dans mon âme !... Je manque de ces affections qui accompagnent Phomino hu declin de ses jours. Il fant user la douleur, monsieur, plutôt que de la distraire; ce qu'on oublie au milieu de ce monde, on le retrouve dans une solitude à laquelle on no s'est point accoutume; tel est le malheureux que' l'opinin engourdit, et qui ne peut plus goûter le sommeil que la nature doit nous

(A continuer.)

553 Julius J. Garage

On rirait souvent de Phomme le plus actif, faire saigner la plaie; tout le monde n'à suivis; mais dans le repos nous refléchissons, si l'on savait pour quelles bagatelles il s'agite.

d'espérer qu'il en fera l'usage qu'on propose. "Il y avait aux Etats-Unis, lors du deinier recensement de la population, fait en 1830, posant qu'il fuille réduire à cent dollars la valeur moyenne de chaque nègre, à raison des femmes, des enfants et des vicillards, le rachat fait à ce prix de deux cillions neuf mille esclaves coûterait plus d'un milliard de francs (1). A cette somme, il faut ajouter le prix de du Sud, au sein desquels sont les esclaves." deux cent mille esclaves an moins nes depuis 1830 (2), dont le rachat ajouterait une somme de cent onze millions de francs au milliard précédent. En supposant que le gouver-nement fedéral pût et voulût appliquer annuannée que cent soixante mille esclaves; il faudrait donc l'application de la même somme au même objet pendant quatorze années pour racheter la totalité des esclaves existants anjourd'hui. Mais ce, n'est pas tout. Ces deux moment se multiplient chaque jour, et, en supposant que leur accroissement annuel soit pro au rachat.

"On voit que l'étendue et la durée du sacomparer qu'à son peu d'efficacité. Croit-on que le gouvernement américain entreprenne jamais une semblable tache à l'aide d'un pareil moyen?

" "Je ne sais si un peuple qui se gouverne lui-même fera jamais un sacrifice aussi énorme sans une nécessité urgente. Les masses habiles et puissantes pour guérir les maux présents qu'elles sentent, out peu de prévoy ance pour les malheurs à venir. L'esclavage, qui pent, à la vérité, devenir un jour, pour toute l'Union, une cause de trouble et d'ébranlement, n'uffecte actuellement et d'une manière sensible qu'une partie des Etats-Unis, le grande exhibition industrielle de Londres. Sud; or, comment admettre que les pays du Nord qui, en ce moment ne souffrent point de l'esclavage, iront, dans l'intérêt des contrées méridionales, et par une vague prévision de périls incertains et à venir, consucrer au raahat des esclaves du Sud des sommes considérables dont l'emploi, fait un profit de toils, peut leur procurer des avantages actuels et immédiats. Je crois qu'espérer du gouvernement fédéral des Etats-Unis un pareil sacrifice, c'est méconnaître les règles de l'intérêt personnel et ne tenir aucun compte ni du caractère américain, ni des principes d'après lesquels procede la démocratic.

Mais l'obstacle qui résulte du prix exorbitant du rachat n'est pas le seul.

" Supporous que cette difficulté soit vaincue. " Les nègres étant affranchis, que deviendront-ils?se bornera-t-on à briser leurs fers; les laissera-t-on libres à côté de leurs maîtres Mais si les esclaves et les tyrans de la veille se trouvent face à face avec des forces à peu près égales, ne doit-on pas craindre de funestes collisions?

"On voit que ce n'est pas assez de racheter les nègres, mais qu'il faut encore, après leur affranchissement, trouver un moyen de les faire disparaître de la société où ils étaient esclaves.

A cet égard deux systèmes ont été proposés. "Le premier est celui de Jesserson (3), qui vondrait qu'après avoir aboli l'esclavage on assignat aux negres une portion du territoire américain, où ils vivraient séparés des blancs. On est frappé tout d'abord de ce qu'un parcil système renferme de vicieux et d'impolitique. Sa conséquence immédiate serait d'établir sur le sol des Etats-Unis deux sociétés distinctes, composées de deux races qui se haïssent secrètement et dont l'inimitié serait désormals avouée; ce scrait créer une nation voisine et ennemie pour les Etats-Unis, qui ont le bonheur de n'avoir ni ennemis ni voisins.

" Mais, depuis que Jesserson a indiqué ce mode étrange de séparer les nègres des blanes. un autre moyen a été trouvé, auquel on ne peut reprocher les mêmes inconvénients.

"Une colonie de nègres affranchis a été fondée à Liberia sur la côte d'Affrique (6e dégré de latitude nord (4). Des sociétés philantropiques se sont formées pour l'établissement. la surveillance et l'entretien de cette colonie qui déjà prospère. Au commencement de l'année 1843, elle contenait trois mille habitants, tous nègres libres et affranchis, émigrés des Etats-Unis.

Certes, si l'affranchissement universel des noirs etait possible et qu'on pût les transporter tous à Liberia, ce serait un bien sans ancun mélange de mal. Mais le transport des affranchis, d'Amérique en Afrique, pourra-til jamais s'exécuter/sur un vaste plan? Outre les frais de rachat que je suppose couverts, ceux de transport seraient seuls considérables; on a reconnu que, pour chaque negre ainsi transporté, il en coûte 30 dollars (160 fr.), ce qui, pour 2 millions de nègres, suit une somme de 318 millions de francs à ajouter aux 1,200 millions précédents. Ainsi, à mesure qu'on penetre dans le fond de la question, on marche d'obstacle en obstacle.

" Maintenant je suppose encore résolues ces premières difficultés ; j'admets que d'une part

(1) 200,900,000 dollars ou 1,064,770,000 fr.
(2) Je dis 200,000 au moins, car on peut voir à la table statistique que la population esclave dans toute l'Union s'accroît de 30 p. 100 tous les dix ans. Or, il s'est écous'accroît de 30 p. 100 tous les dix ans. Or, il s'est ecou-lé déjà quatre années depuis le recensement qui a consta-té le nombre de 2,009,000 esclaves. (N. de l'A.) (3) Notes sur la Virginie, p. 119. (4) Voyez, sur l'origine et les progrès de cette colonie, les rapports annuels de la société de colonisation.

est à sa disposition, et voyons s'il est possible | le gouvernement de l'Union serait prêt à faire pour l'affranchissement des nègres du Sud, l'immense sacrifice que j'ai indiqué, sans que les Etats du Nord, peu intéresses, quant à prédeux millions neuf mille esclaves ; or, en sup- | sent, dans la question, s'y opposassent ; j'a |mets encore qu'il existe un moyen pratique de transporter la population affranchie hors du territoire américain; ces obstacles levés, il resterait encore à vaincre le plus grave de tous; je veux parler de la volonté des Etats

Un drame sanglant se passa dernièrement an Kentucky. William Ringo, du comte ellement au rachat des nègres une somme de Fleming, ayant en une altercation avec annuelle de quatre-ving-cinq millions, il ne pourrait, avec cette somme, racheter chaque carreau d'un coup de fusil. La mère de l'assassin s'étant récriée contre ce mésait, le monstre déchargea sur elle deux autres coups de seu dont elle mourut le lendemain. Sa sœur, épouse de celui qu'il venait de tuer, se mit en devoir de fuir, mais le féroce meurtrier millions neuf mille esclaves existants on ce | tira sur elle, et la blessa à la cuisse. Il chercha aussitot à fuir, mais des voisins s'étant mis à sa poursuite, le retrouvérent près d'une portionné dans l'avenir à ce qu'il a été jus- maison du quartier. A la vue de la bande qu'à ce jour, il augmentera annuellement qui s'avançait, il pénétra dans la maison. On d'environ soixante mille : quarante-sept mil- le somma d'en sortir, et de se rendre ; il s'y lions de francs seront donc absorbés chaque refusa; et, comme il allait tirer un pistolet, il année, non pas pour diminuer le nombre des reçui dans l'abdomen un coup de sou tiré par esclaves, mais sculement pour empêcher leur l'un des assaillans. Il tira alors ini-même et augmentation; or ces quarante-sept millions la balle en atteignit l'un à l'épaule. Ce font plus de la moitié de la somme destinée dernier riposta aussitôt et tua raide le tigre altéré de sang. Les acteurs dans rette tragédie presque sans exemple se livrérent aux crifice pécuniaire que le gouvernement des autorités, et surent ensuite relâchés après un Etats-Unis aurait à s'imposer ne peuvent se examen qui mit au jour les détails que nous venons de raconter.

> On attribue à un Anglais du nom de Wyld 'idée de construire un immense globe de verre de 50 pieds de diamètre, sur la surface intérieure duquel sera peinte avec soin une mappe-monde complète; il contiendra en ontre des galeries qui procureront aux visiteurs la facilité de voyager autour du monde et d'en parcourir cha que pays sur le tracé qui en sera fait. Cette pièce singulière doit figurer à la

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU WASHINGTON.

Le Steamer Washington, parti de Southampton le 20 octobre est arrivé à New-York après une traversée de 14 jours et quelques heures. Cet arrivage donne des nouvelles seulement d'un jour : les dates d'Angleterre sont du 20; celle de Paris et du Havre du 18 au soir.

FRANCE. - La question du moment en France était toujours l'article que le Constitutionnel avait dirigé contre la commission de permanence et que le Moniteur avait reproduit en lui donnant ainsi une sorte de sanction of-

ALLEMAGNE. - La modification ministérielle qui s'est opérée dans l'électorat de Hesse-Cassel pourrait bien avoir des conséquences plus graves qu'on ne le croyait au premier abord : elle semble devoir tourner au profit de la cause populaire. Le nouveau ministre anrait exigé, dit-on, pour prix de son concours, un changement complet dans le système politique du gouvernement; l'électeur n'était que médiocrement disposé à y consentir, mais il pourrait bien encore être obligé de céder. L'imjour ; et l'on pense qu'il sera obligé d'abandonner tout-à fait la partie.

La question fédérale préoccupe toujours, en Allemagne, l'opinion publique, aussi bien que les cabineis. La présence de l'empereur de Eussie à Varsovie pèsera sans doute d'un grand poids dans la solution qui se prépare. Le czar penche, on le sait, fortement du côté de l'Autriche, et c'est sans donte pour neutraliser autant que possible cette tendance, que le comte de Brandenburg s'est mis en route pour la Pologne.

La situation n'a subi ancun changement dans le Holstein; seulement, les deux armées sont toujours sur le qui-vive. Un détachement appartenant à l'un des postes avancés des Holsteinois a été surpris, dans la nuit du 14 au 15 octobre, par une patronille de Danois : un officier et vingt-eing hommes qu'il commandait ont été faits prisonniers.

Le Rev. M. Faucher et le " Montreal Witness."

Nons publions plus loin une seconde lettre du Rev. M. Faucher, au sujet du Colporteur Solandt et du Montreal Witness. Ce dernier journal avait prétendu faire accorder la première lettre de M. Fancher avec la ninise anecdote du Colporteur. Mais le document que nous publions aujourd'hui contient un dementi si formel de toutes les circonstances relatees par cet individu, qu'il n'est plus possible au M. Witness de tergiverser. Bien en prit la dernière sois que de tels hommes échappe- contre Shutts la sentence de mort en ces teran M. Witness de prévenir l'issue de l'affaire et de faire apologie à M. Faucher, comme il l'a fait dans sa semille de landi dernier. Le Colnorteur Solandt est arrivé en ville et a confessé sa faute à M. l'Ed. du M. Witness. Il a calomnie M. Faucher. Le Prêtre dont il nées dans le pénitentiaire provincial. a pretendu parler est un certain Monsieur dont il ne donne pas le non, mais qui officiait à son front, et dit : "Hé! bien mon seigneur, dans le temps à Sommerset. De cette pe suis entièrement innocent de ce crime." Il manière, il y a moins à craindre un nouveau est un bel homme et a les apparences de la démenti. Mais nons pensons que les lecteurs franchise. On l'entendit sanglotter après la comparé à celui des autres membres de la sauront désormais à quoi s'en tenir sur la vémeite des Colporteurs et sur les stupides récits Jumes Fleming est comparu sons accusa-dont ils ornent les Colonnes du Missionnary tion de meurtre. Plusieurs ténions établis-Record-bien digne, au reste, de reproduire de sent les circonstances dans lesquelles à été l'espérance du bon soldat, et su profession est telles incpties.

- CORRESPONDANCE.

... (Du True Wilness) Lotbinière le 30 octobre 1850.

Monsienr le Rédacteur du Tine Witness,

Puisque le Witness de Montréal persiste à maintenir, son accusation contre moi, et prétent qu'il y a équivoque dans la lettre que j'ai en l'honneur de vous adresser le 16 conrant, parce que, dit-il, je ne parle pas du Smet. Rouge, voici une réponse qui devra paraître claire et suffisante.

Je déclare que je n'ai jamais mis le pied en un lieu appelé Saul-Rouge, ni le printemps dernier, ni en aucua temps de ma vie.

Je déclare que l'histoire des sucrements ad-ministrés à tout le monde, et d'une femme avec son enfant nouveau né est fausse, et je défic le Witness et ses correspondants colporteurs d'en prouver la plus petite partie.

G. E. CLERK ED. FAUCHER Ptre.

TRIBUNAUX. Coar Superieure.

Montréal, jeudi 7 novembre 1850. A. BEATTY VS. J. DOODY.

Il s'agissait d'une plainte en séduction, en déclaration de pateruité et en réclamation de dommages. Le procès s'instruisit devant un jury canadien. La demanderesse produisit une preuve satisfaisante, dont la force s'accrut encore du refus de repondre qu'opposa le défendeur à des interrogations sur faits et articles, qui tenlaient à vérifier les faits à sa charge et particulièrement une lettre qu'il aurait autorisé quelqu'un d'écrire à la demanderesse et qui avait rapport à ses relations avec elle au sujet de l'enfant qu'il était question de pourvoir de la subsistance. Le aéfendeur combattit néanmoins cette preuve et s'efforça d'établir que la conduite générale de la demanderesse avait été de nature à lui enlever tout recours personnel en dommages. It y ent à cet étage de la procédure une audition de témoins en reproche contre ceux du défendeur; ce qui attenna considérablement la déposition de ceux-ci. Enfin, l'honorable Juge Vanselson résumant l'enquête, en sit une exposé lucide et expliqua dans le cours d'une charge brillante au jury, les principes de droit dont cette cause exigenit l'application. Les citations auxquelles il s'attacha furent tirces du Traité de la séduction, par Fournel. Il parut ressortir de cette charge une présomption de la culpabilité du défendeur sur les points qu'embrassait la demande. Le jury se retira, et, après deliberation d'à peu près une demiheure, rentra dans la salle d'audience et rendit un verdict conforme en condamnant le désendeur £24 pour arrerages de la pension de l'enfant, à £5 pour frais encourus par la demanderesse, et £3 pour tout dommage, avec les dépens du procès.

Pour la demanderesse : MM. Gugy et Hol-Pour le désendeur : MM. Carter et Dumas.

COUR CRIMINELLE DE MONTREAL.

Le rapport qui suit n'a trait qu'aux plus remarquables d'entre les procès criminels instruits devant ce tribunal durant la session qui vient de finir.

Isaac Pardy, matelot, a été convaince de une ruelle sombre en arrière de la rue des qui se trouvait à la distance d'une verge du nombre desquels était l'accusé. Ils terrassèrent McFee, et lui volèrent un billet de ban-McCormick,accompagné de deux autres agens connut et désigna. L'accusé demanda alors à McFee pour quoi il était venu, et " s'il n'en sang. Cubis succomba depuis à sa blessure. avait pas en assez déjà." Le sergent arrêta de suite l'accusé qui opposa beaucoup de résistance. Ses deux complices priront la fuite.

L'avocat de Pardy ne présenta aucune défense. Le jury, après une courte délibération rendit un verdict de "conpable." M. le juge die de service. Aylwin prononça la sentence en ces termes:

" Isaac Pardy, le crime dont vous avez été convaince est d'une nature tellement grave, tion mentale que subissait l'accusé. Il sut quil devient necessaire que cette cour porte prouvé que dejà Shutts avait été confiné pour une sentence propre à frapper de terreur tous ceux qui, comme vous, au lieu de se procurer une existance homete, rodent aux coins des Shutts comme capable de raisonnement et rues de la ville et dans les carrefours, cher- ayant la conscience de ses actes dans ses inchant à ravir à autrui ses gains légitimes, par tervalles incides: Plusieurs témoins établila force ou par la ruse. La manière dont le rent cependart qu'à l'époque où le meurtre crime a été commis considérée dans l'ensemble, l'heure, le lieu, cette lache attaque de trois ses sacultés mentales. contre un, tout contribue à le rendre plus atroce. Vos complices se sont mulheureusement soustrait à la justice ; il est à espérer que c'est ront ainsi. Dans tous les cas, vous devez servir d'exemple qui puisse en empêcher d'autres de se porter à une aussi détestable offense. La cour rend contre vous cette sentence, que vous serez enferme, pendant quatorze an-

L'accusé porta d'un air respectueux sa main sentence.

reprit: " William fut un meilleur homme que Clunan ajouta: " le diable a emporté William." L'accusé dit alors qu'il croyait qu'on rait les battre tous deux, et s'éloigna en murla rue dans l'intention de retourner à leurs deétaient à la distance de trois on quatre verges, qu'il leur dit : " Je suppose que vous avez maintenant vos pistoleis.-Je vous donnerai dit: "Je ne porte pas de pistolets." L'accusé là-dessus s'arma d'un fusil avec le canon duquel il poussa Clunan en-dehors du pavé, et tomba. Murray le releva, et entendit le sang bouillonner dans le gosier de la victime. Il alla a la recherche d'un médecin, et rencontra le docteur Nelson qui vint au secours de Clunan dans l'intervalle de dix minutes après qu'il fut tombé. Le coup fait, l'accusé re-tourna chez lui. Cet exposé est la substance de l'enquête de la part de la couronne. Les témoins de la défense prouvèrent que le soir même la maison de Fleming avait été assaillie. L'accusé, habilement défendu par M Johnson, a néanmoins été trouvé coupable d'homicide involontaire (manslaughter).

Joseph Charlton, accusé du mentre de sa femme à Sorel .- Un dimanche matin, Charlton se prit de querelle avec sa semme, qui le frappa au visage. Il la poursuivit et la frappa à son tour ; la femme dit alors à son mari : "vieux voleur, si je pouvais trouver un bâton, je te ferais sortir." Elle saisit après cela un conteau et en menaça l'accusé qui l'empoigna à la gorge et, la frappant à une on deux reprises, lui dit qu'il allait lui montrer à faire encore usage du coutean. La femme se laissa tomber la tête sur un lit. Quelques minutes après, l'écume lui sortent de la bouchc. on fit venir un médecin. Elle mourut cependant. Le jury a déclare Charlton' " non coupable."

Joachim Legault, dénoncé pour assaut avec intention de viol, a été déclaré coupable "d'assaut ordinaire."

William Shutts, soldat du XXe régiment de la garnison, a subi son procès sur accusation du meurtre de Peter Cubis, autre soldat du même régiment.

Le 17 juin dernier au soir, Shutts tira un conteau de dessous ses habits et en frappa Cubis qui était assis près d'une table et conversait avec Healy et Richardson. Il parait que dans le moment Cubis ne parleit pas à Shutts, si ce n'est qu'il dit à ce dernier de se vol de grand chemin sur preuve des faits dont concher dans son lit. Le sang coula de sa voici la substance. Un individu du nom de blessure et jaillit sur le lit où était couché popularité d'Hassenpflug augmente chaque McFee passant le soir du 28 septembre, dans Thomas Martin, l'un des témoins à charge, Commissaires, fut assailli partrois hommes au lieu de la scène. Se sentant frappe, Cubis porta les mains à son con en s'écriant : " Mon Dien ! je suis un homme mort !" Il était neuf que de cinq piastres et quelque autre argent. heures et demie du soir. La victime de ce McFec se rendit an depôt de la police et ra- mourtres Peter Cubis, était un jeune homme conta ce qui venait de lui arriver. Le sergent plein de santé. Le couteau dont sit usage le meurtrier était semblable à ceux dont se de police se rendit sur le lien de la scène et y servent les cordonniers, et emmanché en bois. trouva les trois délinquants que McFee re- Ce contean a été exhibé à la cour et au jury ; il était ébréché à la pointe et encore taché de

> Outre ces particularités qui ont été bien établies au procès, il a été anssi pronvé que Shutts, avant la commission de cet assassinat, avait déclaré son intention de faire quelque com de désespoir afin, disait-il, d'être congé-

> La désense ne contredit pas ces saits, mais les imputa entièrement à l'état d'hallucinacause de démence. Un témoin, le Dr. J. Fraser, dit cependant qu'il avait considéré fut commis, Shutts jouissait de la plénitude de

> Le jury ayant rendu un verdict de " coupable" le 24 octobre, le juge Aylwin, après la proclamation d'usage en pareil cas, prononça mes:

" William Shutts,-Il est pénible de voir un homme convert de cet uniforme que vous por tez, réduit à la position ignomineuse où vous êtes en ce moment. S'il en est parmi les sujets de Sa Majesté qui soient obligés à une conduite paisible et aient sujes d'être contents de leur état, ce sont ceux qui vivent dans le service auquel vous êtes engagé. Quelque peu est un bel homme et a les apparences de la attrayant que puisse vous paraître votre sort, société, vous enssiez été reconnaissant envers le noble pays qui vous a procuré tant de movens de bonheur. Aucun grade n'est refusé à commis le crimo. Le soir du 12 juillet 1849, certainement honorable puisque la sureté de Montreal 5 Novembre 1850.

Francis Murray, Timothy Clunan et Mary Mc- | chacun des sujets de la Reine, leurs biens leurs Cormick, étant à converser au coin de la rue vies, et la sécur te de l'empire même reposent Wellington, surent aportrophés par l'accusé sur le soldat. Il est placé au-dessus des souqu'ils avaient vu peu de moments anparavant, cis et des besoins, et ne cesse en aucun temps s'entretenir avec quelqu'un à la porte de la l'être l'objet de la sollicitude attentive de ses. maison Chaput. L'accuse leur demanda : "Qui supérieurs qui, eux, répondent de son bieua traversé le premier la rivière de Boyne, de être. Telle est la condition du soldat qui rem-William ou de George ?-Je pense que ce fut | plit ses devoirs ; quant à vous, cependant, la William — Longtemps puisse-t-il vivre!" preuve à démontre que vous avez failli à cha-Murray lui répondit: "Gardez cela en vous-même, nous n'y avons rien gagne." L'accusé fait mal son devoir dans son régiment, annon-St. Pierre—au diable le saint !-Le nomme ce qu'il ne serait pas un meilleur citoyen.

"Dejà vous avez été cité devant des tribunaux militaires, saus graves résultats. Vous voulait se battre, et coudova Clunan qui re-prit en disant: " non, il ne l'a pas fait." Fle-tems, vous croyiez peut-être n'avoir pas l'ocming (l'accust) dit en ce moment qu'il pour- casion de mettre à effet. Vous êtes maintenant ici un exemple vivant du danger de se murant quelques mots qui choquerent Clunan. servir d'un langage violent lorsqu'il est ques-Celui-ci dit à l'accusé: "va-t-en Fleming tion de la vie des autres. Vous êtes convain-Je ne veux aucunement avoir affaire à toi." cu de meurtre. Votre défenseur s'est efforcé Cluman et Murray s'arrêterent à la porte, et d'établir que vous agissiez sous l'empire de la Mary \ cCornick les quitta. Ils entendirent folie, afin de vous épargner un châtiment. Si briser des vîtres. Ils s'éloignérent du coin de ce châtiment vous attend aujourd'hui, vous le devez peut être aux expédients auquels vous meures; il leur faillut en s'en allant, passer avez eu recours pour vous sonstraire au pédevant la maison de Fleming. Quand il y nitentiaire—expédiens qu'emploient quelque-furent, Cluman dit: "le voici derrière son fois les soldats laches et les matelots qui veucomptoir." L'accusé sortit de sa maison, et ils lent s'exempter du travail qu'ils doivent faire.

"Si,précédemment, vous avez pu tromper les tribunaux militaires, sachez qu'en cette occasion vous n'avez pas en cet avantage. Achance d'en suire usage-mes doigts sont vant de pronnoncer la sentence de cette Cour; aussi souples que les vôtres." Clunan répon- je crois convenable, comme homme, de vous engager à réfléchir sur votre vie passée, à considérer, si vous ne l'avez pas encore fait, que l'existence d'ici-bas est nécessairement bortira. Clunan sit quelques pas en courant et née. Devant nous tous est une éternité grande, inconnue, où vous aurez a paraitre devant un tribunal dont le juge pourra vous condamner, non à la mort que l'homme peut infliger, non à cette mort que votre main homicide a donnée à votre camarade; mais à celle qui durera toujours;-non à ce châtiment que deux ou trois brieves minutes suffisent pour exécuter sur votre personne, mais à le punition qui sera éternelle. Préparez-vous à cedernier jugement, et si jusqu'ici votre vie a été abandonnée et asservie aux passions, songez qu'il est mort pour vous,-comme pour tons les hommes-d'une mort ignominieuse, celui qui fut votre créateur et qui sera votre juge. Je vous exhorte à vous procurer l'assistance d'un ministre de la religion. Quelque endurci que vons ayez été, je vons conseille d'utiliser le peu de tems qu'il vous reste à vivre, et de tâcher d'obtenir par un repentie tardif le pardon qu'il n'est pas au ponvoir de la Cour de vous accorder. La sentence de la Cour est que vous soyez reconduit à la prison d'où vous venez, et là détenu jusqu'à vendredi le 13 décembre, et alors raméné au lieu ordinaire et pendu par le con jusqu'à ce que mort s'ensuive; et que Dieu ait pitié de votre âme !"

Le prisonnier s'étant tourné vers les soldats pui avaient rendu témoignage, dit : " Je condamne cette bande de parjures. Dieu en rendra témoignage."

Propagation de la Foi.

Les Paroisses qui désirent être inscrites sur la liste du prochain rapport de la Propogation de la Foi doivent envoyer le montant de leur souscription d'ici an premier de décembre prochain, temps de la reddition des

TH. PLAMONDON PTRE. R. G. Evêché, Snovembre 1850.

NAISSANCES., .

A St. Hyacinthe, le 6 du courant, la Dame de E. L. R. Couillard Després, cer., maître de poste, a mis au A Québec, le 1er du courant, la Dame de Marc-Aurèle Plamondon, écr., avocat, a mis au monde une fille.

DECES.

En cette ville, hier, le 7 du courant, M. Louis Gravel, incien et respectable citoyen de cette ville, à l'âge de 74

A Québec, le 30 du mois dernier, Delle. Julie-Césarino Gagnon, âgée de 31 ans et 5 mois, fille de M. Pierre Ga-

HECTOR L. LANGEVIN. AVOCAT.

BURRAU, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse, u dessous de l'établissement de la Minerve. Montréal, 8 novembre 1850.

FRANCOIS LEDUC.

INFORMATIONS DEMANDEES.

Na besoin à ce bureau d'informations sur le Sieur François Leduc, qui serait décédé en Canada vers 1831 ou 1832. Ces informations sont demandées dans l'inté-ret d'une famille Leduc. d'Alengon, en France. Bureau du Secrétaire Provincial, Toronto le 29 Octobre

A être public pendant un mois dans les Mélanges Religieux, La Minerve et le Journal de Québec.

E soussigné informe les messieurs, du clerge qu'il re Joint à l'instent de Paris et de Lyon le complément de ses commandes, ce qui comprend un assortiment complet ses commandes, ce qui comprend un assortiment complet D'ORNEMENTS D'EGLISE; CHANDELIERS AT CROIX pour autels, BANCS D'ŒUVRES ET ACCO-LYLES, CIBOIRES, CALICES, BURETTES, OS-TENSOIRS, CHASUBLES, DALMATIQUES, MIS-SELS. Une grande variété D'ETOFFES BRODÉES EN OR.

ARGENT, SOIE, etc. Plusieurs mille livres de CIRE de belle qualité ; D'EN-

CENS, Aussi un assortiment de VIN BLANC pour le st. sa-

CRIFICE DE LA MESSE; ces vins sont recommandables par leur purcle, et le prix en varie de 37 à 107 par gallon. JH. ROY.

COLLEGE JOLIETTE.

A rentrée des élèves de cet établissement, qui est le premier et le principal des "CLERCS DE ST. VIATEUR" aura lieu le 24 du courant. Le plan des études se divise en cinq

unnées, disposé ninsi qu'il suit: 1ère. Année.—Eléments des deux langues (Anglais et Français) .- Arithmétique .- Histoire sainte et cours religieux. -Histoire ancienne (en anglais).-Géographie.

2me. Année. - Syntaxe des Jeux langues .-Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire.-Histoire du Canada.-Histoire Romaine (en Anglais). -Geographie.-Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.-Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me. Année. - Belles-Lettres et Rhétorique. -Algebre et Géométric.-Tenue des livres (en Auglais).-Histoire de France par la méthode analytique.-Histoire d'Angleterre (en Anglais) .- Etude de la constitution du pays.-Compositions et discours dans les deux langues.

4me. Année.-Physique, Chimie appliquée aux arts etc .- Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.-Astronomie.-Compositions dans les deux langues.

5me. Année. - Philosophie (logique, métaphysique, Morale). - Architecture. - Economie politique.-Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux aus est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cet angue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. . . £3 0 0 (Piano. . . . £3 0 0 Musique Les autres instruments £1 10

L'uniforme est un habit de drap bleu à col-let droit, boutonnant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes ; ceinture noire.

REV. E. CHAMPAGNEUR, PTRE. Directour. REV. A. THIBAUDIER, PTRE. Procureur. Montréal, le 17 septembre 1850.

LE GUIDE

CONTENANT

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSERÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'EDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages. Le Soussigné a cra, en achetant le privilège de cet ou-

vrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ôse espérer d'en obtenir un prompt débit.

IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mmc. St. Julien.

Montréal, le 9 juillet 1850.

LE MOIS DE MAI.

E Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition es augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSECRA-TION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même J.-BTE. ROLLAND. N°. 24, rue St. Vincent.

Montréal, 19 avril 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

ES Soussignés ont l'honneur d'annonce , aux MM. du Clergé et à tontes les personnes qui s'intéressent à la fondation BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbaion de plusieurs Archevêques de France et ien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont partout dignes de leur intention : Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour

Ribliothèqué instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnes en 130 volumes pour £6 5. Et enfin:

Bibliothèque catholique de Lille, format in-180, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalognes de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

MOIS DE MARIE.

OUVELLE édition, augmentée des PRI ÈRES DE LA MESSE, VÉPRES DES DIMAN-CHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., LTC., avec jolie relieure.

Prix 7s. 6d. la douzaine.

endre chez E. R. FABRE ET CIE, 64 pages. Montreal, S 2 Arril 1850. / Rue St. Vincent, No. 8.

COLLEGE MASSON.

A RENTREE des Classes de cette Institution est fixée au CINQ de SEPTEMBRE, à six heures du

On croit devoir avertir de nouveau le public que le but du Collége Masson est de donner à la jeunesse Canadienne une éducation pratique dans les deux langues Française et

Anglaise.
Cette éducation pratique comprend l'étude des grammaires, de la géographie, de l'arithmétique, de la tenue des Livres, de la Géométrie Pratique, de l'Architecture, de l'Histoire, de l'Histoire Naturelle de à l'Agriculture, qui a dans le Cours une place distinguée et importante. L'E-criture y est particulièrement soignée. L'Instruction Religieuse est donnée deux fois par semaine dans toutes les classes, outre les exercices ordinaires de piété tels qu'éta-

blis dans nos Institutions Catholiques.

Le cours commence par une classe Elémentaire. On n'y admet ordinairement que les enfans àgés de sept ans

et au-delû jusqu'à dix.

Le Cours purement pratique, tel qu'énoncé ci-dessus, comprend cinq années d'études. Au désir des parents et selon les dispositions des élèves, le cours se poursuit et selon les dispositions des élèves, le cours se poursuit jusqu'à sept années d'enseignement par l'étude de l'Histoire sur un plus grand plan, par la Littérature et la l'hibosophie Catholique. Les matières sont étudiées tant en Français qu'en Anglais, pour assurer davantage aux Etndiants la possession déjà acquise de ces deux langues. De cette manière, l'Education est donnée selon les divers besoins de la Société, selon les degrés d'aptitude des Elèves, et enfin selon le désir et les ressources des parents.

ves, et enfin selon le désir et les ressources des parents. L'horticulture est pratiquée par les élèves du Collége-Masson en même temps qu'ils en étudient les principes dans l'enseignement des classes. Avec plus de ressources

pécuniaires, l'Etablissement enseignerait aussi pratique-ment coutes les parties possibles de l'Agriculture. Tout enfant capable d'étudier et muni de bonnes re-commandations morales est admis dans l'Institution. Le Chant Grégorien et le Chant Harmonique sont éga-

rement cultivés. La conduite et l'instruction des élèves sont confiées àdes Instituteurs vivant sous la même règle que celle en usa-ge dans nos colléges. Ils portent un habit conforme à la respectabilité de leur état, et sont dirigés en tout, ainsi que les Elèves, par un Directeur prêtre placé à leur tê-te par Monseigneur l'Evêque du Diocèse. Les repas des Elèves pensionnaires se prennent dans le village, dans des familles recommandées. Ceci n'a aucun incon-vénient, dans la conduite des enfants, qui reviennent aus-sitôt le repas pris, aux exercices du Collège. Les parents

sont très favorisés en général par cet ordre de choses. Les Elèves portent l'uniforme bleu aux nervures blanches et ceinture verte. C'est l'habit traditionnel du pays pour la jeunesse studieuse; il a paru inutile d'en inventer un autre plus conforme ou plus respectable.

Le village de Terrebonne est trop connu par sa salubri-té et les agréments de son site pour le recommander à attention des parents.

Le prix de l'enseignement et de la pension au Collége est de cinq chelings par mois. Un élève se fait nourrir et laver dans les familles du village pour quatre piastres

Les Elèves se mettent au chour, le dimanche, à l'église paroissiale. Ils doivent être munis par conséquent de Pha-bit nécessaire.

Le Gollège Masson ne vise point à la multiplicité des élèves, mais à les avoir bons et à les remettre tels autant que possible.

que possine.

Il suffirait au village de Terrebonne, que déjà il pût compter avoir fait du bien. La Providence et les besonus du pays feront le reste, s'il est jugé nécessaire.

Terrebonne n'est qu'à cinq lieues de Montréal, au nord du St. Laures.

du St. Laurent. Les Elèves non Catholiques sont reçus dans l'Etablis-sement. Ils en suivent les règles disciplinaires et sont l'objet des mêmes soins que les autres élèves reçoivent. Il est fait une grande attention à la propreté et à l'or-dre en tout ce qui concerne l'Education physique et à la santé des Elèves. Le Collège Masson est sous le patronage de la Mère de

Dieu et du Patron du jeune âge par excellence, St. Jo-seph, sous le titre réuni de Marie-Joseph. La propriété en appartient à un corps légal, la Fabrique Paroissiale de Terrebonne. Tout nouvellement érigé, cet Etablisse-ment a nécessairement des ressources fort limitées, et toutesois les voies de développement lui sont aussi essentiel-les qu'à toute autre Institution. En conséquence, on agréerait avec reconnaissance tout don de livres utiles, le cartes, de globes, d'instruments etc., etc., etc. que la générosité publique voudrait bien y déposer dans l'intérêt unique de la jeunesse canadienne. Un coup d'œil jeté sur sa hibliothèque par tout ami du Pays, y trouverait sans doute un objet ou plus, propre à la fin manifestée ici, sans nuire peut-être aucunement au domaine orcinaire du do-nateur éclairé et bienfaisant. Terrebonne, Août, 1850.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISRIBTUTION DE PRIX.

ES Soussignés offrent maintenant en vente, un assor-timent considérable de livres, Nouvellement fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement relies ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS

Un choix très varié de Livres de Paières avec reiures ordir aires et autres.

On prend en payement des Débentures. E. R. FABRE ET CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. ? 21 mai 1850.

IMAGERIE NOUVELLE. Reduction de prix.

ES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMACES assorties de grandeurs et ualités, qu'ils offrent a 776, 1276 et 3070 les 100 feuilles. E. R. FABRE ET CIE.

Rue St. Vincent, No. 3, }

NOUVEAUX

CHAPEAUX FRANCAIS, Pour MM. du Clergé et autres, RECUS DIRECTEMENT DE PARIS

EAGUAY L TA A LA LIBRAIRIE DE

E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3, }

ST. JEAN-BAPTISTE.

ES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron St. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Sous-

C. CATELLI. Rue Notre Dame, prèsde Bonsecours. Montréal, le 4 juin 1850.

MANUEL

DE . LA . VISITE EPISCOPALE.

TESSIEURS les Curés trouveront à l'Imprimerie de ce journal, LE MANUEL DE CEUX QUI VEU-LENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES ÈVEQUES. Ce petit opuscule sera de la plus grande utilité à tous les fidèles. Ceux qui auront l'avantage de recevoir le visite épiscopale feront bien de s'en procurer un exemplaire. Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront la visite cette année. Le prix en est de deux schelins la d sizaine et de six sols par exemplaire. Le livret contient

Jos. RIVET.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE

DE

LONDRES.

BANQUE D'EFARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL - UN DEMI MILLION STERLING.

26 CORNHILL, LONDRES.

BUREAUX 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTRE AL.

BUREAU LOCAL.
BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.
A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR.
H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR. MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, Ecr., M. D. H. PELTIER, Ecr., M. D.

F. R. STARR.ECR., AGENT GENER. POUR L'A-MERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

E avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sureté des assurés et de la société le

neuvent permettre.
Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 2°. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées etpar cela n'a pas à craiudre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen

d'en payer les primes annuelles. 1°. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes.—Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

30. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre

ni pour l'examen médical. 49. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée-et cela au choix que pourra faire connaitre annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années

lui sera payé—et de là tous les ans. 5°. On allouera 30 jours de grâce pour le payement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le payement s'en fait pendant les trentejours qui suivent celui où ce payement annuel au-

6 . Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-bas, et les affaires pour cette province y seront condui-tes de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours. On accordera des prêts et on payera les polices expi-reés de suite au dit bureau sans référence ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de des formules en blanc et tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'as-

surances, etc. Montréal, le 12 mars 1850.

ETABLISSEMENT DE RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent

E Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE

a l'endroit ci-dessus désigné, ou il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre. Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

MANUEL

DES

Sceiétés de Temperance,

DEDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINIQUY, PTRE.

E soussigné a l'honneur d'informer MM. campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT le l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relie, étant destiné à être-introduit dans les écoles comme livre de lecture

J.-BTE. ROLLAND. Monteal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!!

LA CLEF DES

PRINCIPALES DIFFICULTES

DE LA

GRAMMAIRE FRANCAISE,

OU COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent .- Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET. E SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il à

Lappointé M. Jos Berlau, Marchand Groceur, Place Jacques Cartier, agent pour la vente des Eaux de Plantagener où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraiches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent.

Mentréal, 26 octobre 1849.

SUR LA VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL- £0,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.

Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.
Bureau, Local, Montréal.
L'HON. JOSEPH BORRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.
Directeurs.
WILLIAM WORKMAN, Ecr.
WILLIAM LYMAN, Ecr.
G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P.
HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Legal,-L'Hon. L. T. DRUMMOND, Sollici

Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr. Quebec-Agent-II. W. WELCH, Ecr. Arbitre Médical-Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sorel.-R. Harrower, E.c. Melbourne.-Thos. Tait, E.cr. St. Andrews-Frank Fa- St. Hyacinthe-Boucher de rish, Ecr. la Bruyère, Ecr. St. Johns-Charles Pierce Trois-Rivières - John Ro-

Ecr. bertson, Ecr.

Huntingdon—R. B. So- Hawksbury-Georges Hamil-

Muntingdon.—R. B. So- Materisoury - Georgestianinmerville, Eer.

Stanstead.—F. Judd, Eer. Dunham.—Wm. Baker, Eer.
Sherbrooke.—Wm. Ritchie, Eer.

ETTE Compagnie est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute
transaction démandance de la valeur ou de la durée transaction dépendance de la valeur ou de la durée de la vie homaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offient les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en é.at de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des Annuitées augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnic comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimes-triels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitie des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE FOUR ASSURER £100, TOUTE LA

DUREE DE LA VIE.									
Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.						
15 20 25 30 35 40 45 50 55 60	1 13 1 1 17 4 2 2 9 2 9 3 2 16 7 3 6 2 3 17 1 4 13 1 5 17 8 7 10 10	1 6 5 1 9 11 1 14 7 2 0 4 2 6 4 2 14 8 3 4 0 3 17 11 4 19 11 6 9 11	1 17 6 2 2 6 2 9 2 2 17 6 3 7 4 4 1 4 5 3 4 6 13 2						

Un trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus l'assurance pour la vie, sans participation, et demicrédit, sont plus nas que les tarifs similaires d'aueun autre Burean qui offre mair tenant d'assurer en Canada, tandis que les assures avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des af-

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet fire :

			ΛG	ra a	TE	NDRE.	
λ		50		55		60	65
ge auquel on assure	20 25 30 35 40 45 50	2 14 3 9 4 13 6 12 10 12	2 7 2 3 9	2 5 2 16 3 12 4 15 6 15 10 13	7 7 1 5 3 2	1 19 10 2 8 3 2 19 7 3 14 9 4 18 6 6 16 5 10 14 11	1 16 2 2 2 2 11 8 3 2 9 3 18 11 5 1 6 7 1 5

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. Francois-Xavier. On peut y obtenir du Scerétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de de-mande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la

Montréal, le 5 mars 1850.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENTUTIS.

ES Soussignés viennent depublier, sons ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants : Extraits de Cornelius Nepos.

Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vicillesse. Cicéron sur l'Amitic.

Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poësie contient : Les 3 premiers Livres de l'Enéide.

Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5. 6d. Les traités séparés se vendent is. 6d. ou 1s 9d.

ARMOUR et RAMSAY. P. BOIVIN.

Coin des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. VARTIT de nouveau ses pratiques que tout

A VERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St Paul vis-a-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains artivages, un RICHE ASSORTIMENT de MON-TRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc.,

Montréal, 26 mai.

COMPAGNIE D'ASSURANCE THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOUVERNEUR:

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC. BUREAUX PRINCIPAUX.

EDINBURGH.... 1, RUE ST. GEORGE. MONTRÉAL.... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JAC-QUES, N°. 49, MONTREAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER McGILL, Président de

Banque de Montréal. L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de PAmérique du Nord.
ALEXANDER SIMPSON, ECR., Chissier de la Ban-

que de Montréal.
CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.
L'HONORABLE J. McCORD.
L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative. B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical.

JOHN ROSE, Q. C.,

Agent Légal.

ALFXANDER DAVIDSON PARKER,

ES grands succès qu'a obtenus la SOCIÈTÉ D'AS-SURANCE SUR LA VIF, justifient plainement l'idée que s'en étaient formée par avance ses fondateurs. Le nombre de ceux qui, au Canada, se sent enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libé-

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE Donne une complète sécurité pour toutes ses trans-

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'Atre, pour être compatibles avec la surcté. LES PROGRES DE LA COMPAGNIE Sont des plus satisfaisants. Car. pendant les deux der-

nères unnées seulement. elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS. Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1854. Les personnes qui prendront leur ussurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant

d'un bonus de cinq ans. Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des uffaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable. On obtiendra toutes les informations nécessaires

de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout a 4 tre agent. A. DAVIDSON PARKER,

Directeur pour le Canada. SOURCES DE PROVIDENCE. T. GERMAIN quiconduit Pétablissement des BAINS D'EAU MINERALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera auvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son

Hôtellerie pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850. S. W.A.C.

ORGANISTE DE LA CATHEDRALE, AYANT fixé sa résidence, au coin des mes des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des Leçons de Musique.

I. A. HUGUET LATOUR Notaire, No. 16 Montical, 20 oct. 1850.

CLARNOT, Professeur de français, latin, rhétoris , Tique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorches-

Montréal. 9 Nov. 1850.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHICUES. On imprime à cet établissement :

> Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires,

tés avec soin. S'adresser à l'imprimerie des Mélanges

Et Jobs de toute espèce, exécu-

CONDITIONS: -

Religieux.

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, tre insertion, . . . £0 2 6 Chaque insertion subséquente,
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Les annonces non accompagnées d'ordre seront pu-

blićes jusqu'à avis contraire.

M. F. Pilote, Ptre. Direct. M. L. Baribeau. STR. ANNE. RIVIERE DU LOUP, ST. ATHANASE, M. H. Aubertin.
Bureau de Rédaction: Maison d'Ecole près de l'Evé-

ché, coin des rucs Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, PRETRE, Rédacteur-en-Chof (Evêché de Montreal).

IMPRIMEUR: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne